

Recension de littérature / Review article

Médias et mouvements sociaux : pratiques de mobilisations collectives

Normand Landry, Ph.D., TÉLUQ (Université du Québec)

France Aubin, Ph.D., Université du Québec à Trois-Rivières

Michel Sénécal, Ph.D., TÉLUQ (Université du Québec)

Résumé

Cette recension s'intéresse aux militances ayant pour champ d'action le développement et l'appropriation collective des technologies médiatiques numériques.¹ Elle se consacre plus spécifiquement à l'articulation de deux catégories de pratiques militantes. Celles-ci se présentent comme des formes de résistance aux relations de pouvoir et de domination qui s'expriment tout à la fois dans les mesures de contrôle appliquées aux usages des dispositifs technologiques médiatiques, et dans les processus de gouvernance par lesquels ces mesures de contrôles sont définies, débattues et appliquées.

Mots-clés: Pratiques de mobilisation collectives; militance, gouvernance des médias; médias numériques; cadre d'action collective; répertoire d'actions collectives.

¹ Cet article est tiré d'un rapport de recherche intitulé *Luttes sociales et technologies médiatiques numériques : pratiques de mobilisation collective*. Le rapport est disponible sur le site web du centre CRICIS à cette adresse : <http://www.cricis.uqam.ca/>. La recherche exploratoire qui a donné lieu au rapport avait été financée par le CRICIS dans le cadre du programme de soutien aux équipes de recherche du FQRSC. Les auteurs du présent article tiennent à remercier Myriane Lefebvre, Anne-Sophie Letellier et Ana Claudia Costa pour leurs contributions précieuses aux travaux de recherche et d'écriture.

Introduction

Le caractère politique des technologies médiatiques numériques n'a peut-être jamais été aussi apparent. Les usages militants de ces technologies dans le cadre des vagues d'indignation populaire survenant en Occident à la suite de la crise financière de 2008 ont été largement discutés (McCurdy, 2012). De plus, les révoltes populaires dans le monde arabe ont exposé des tactiques sociales d'organisation populaire, de lutte à la censure et de transmission de l'information mobilisant les médias sociaux (Howard & Muzammil, 2013). Enfin, la grève étudiante québécoise de 2012 a donné lieu à des usages discursifs, politiques et tactiques de ces technologies dans des manifestations de masse, dans l'élaboration des cadrages médiatiques et dans la constitution d'un rapport de force soutenu avec l'État en période de répression policière (Poirier St-Pierre & Ethier, 2013).

Ces usages militants s'insèrent dans une tradition séculaire favorisant la production, la transmission et la diffusion de l'information par-delà les distances, les contrôles politiques et les contraintes temporelles. Ces usages militants, mais aussi l'attention médiatique et scientifique considérable accordée à ces derniers (Shade & Landry, 2012), s'inscrivent dans le contexte de la découverte progressive des opportunités inédites qu'elles offrent en matière de mobilisation collective. Si les usages militants de ces technologies tendent à s'étendre et à se diversifier, des controverses perdurent quant à l'importance qu'ils occupent dans les processus de mobilisation collective et à leur capacité de favoriser des processus significatifs de changement social et politique (Morozov, 2011; Lievrouw, 2011). Ces controverses s'inscrivent dans un contexte marqué par la surveillance croissante des utilisateurs des technologies médiatiques numériques par des agences étatiques et privées.

Parallèlement, un mouvement de contestation visant la régulation puis la gouvernance des médias se consolide au Canada et à l'étranger (Shade, 2011). Ce mouvement, dont les racines remontent jusqu'au développement de la radiodiffusion (Raboy,

1996; McChesney & Scott, 2004), s'internationalise depuis une trentaine d'années (MacBride, 1980; Raboy, Landry & Shtern, 2010). Il prend pour objet notamment les conditions d'accès et de participation aux délibérations; il critique les décisions qui sont prises dans ces arènes de même que leurs impacts sociaux, politiques, économiques et culturels. Les technologies médiatiques numériques se présentent ainsi simultanément comme des dispositifs et un enjeu de militance, ces deux dimensions étant au cœur des débats qui les concernent. Des relations de pouvoir et de domination s'expriment tout à la fois dans les mesures de contrôle appliquées aux usages des dispositifs technologiques médiatiques, et dans les processus de gouvernance par lesquels ces mesures de contrôles sont définies, débattues et appliquées.

L'étude dont nous rendons compte ici s'est intéressée à l'ensemble des militances ayant pour champ d'action le développement et l'appropriation collective des technologies médiatiques numériques. Nous appuyant sur une importante recension d'écrits à laquelle nous reviendrons, nous nommons *pratiques médiatiques numériques alternatives* les pratiques pour lesquelles les technologies médiatiques numériques constituent un dispositif de mobilisation sociale; et *pratiques de résistance à la gouvernance des technologies médiatiques numériques* celles pour lesquelles ces technologies constituent un enjeu de mobilisation sociale. Conscients du lien étroit qui existe d'une part entre la mobilisation politique de dispositifs techniques et la gouvernance politique de ces mêmes dispositifs, nous nous sommes intéressés plus particulièrement à l'articulation de ces deux catégories de pratiques militantes.

Les deux solitudes – nos deux corpus de littérature

Les deux catégories de pratiques discutées dans cet article sont abordées comme les facettes d'une problématique plus large où l'accès et le contrôle des ressources de communication constituent à la fois des instruments et des attributs de pouvoir (Landry 2012). Néanmoins, hormis de rares travaux consacrés aux intersections existant entre les mouvements sociaux, les technologies médiatiques

et leur gouvernance (voir notamment Earl & Kimport, 2011 ; Mansel & Raboy, 2011 ; Hackett & Carroll, 2006), ces deux catégories de pratiques sont généralement traitées de manière distincte par les chercheurs ou ne sont pas théorisées dans les rapports de tension, de complémentarité et de contradiction qu'elles entretiennent mutuellement.

Dans les pages qui suivent, nous présenterons d'abord les grandes lignes de notre recension des écrits sur les deux catégories de pratiques militantes, pour ensuite présenter nos observations sur les recoupements et les spécificités qui rapprochent ou clivent ces dernières. Nous concluons en revenant brièvement sur les apports et limites de notre recherche.

Technologies et mouvement sociaux

Un premier corpus de littérature s'est progressivement constitué en fonction du rôle joué par les technologies médiatiques dans l'organisation des conflits sociaux et la mobilisation de forces sociales. Les études publiées sur ces questions se concentrent sur l'exploration de pratiques médiatiques alternatives, de leurs significations, de leur importance et de leurs impacts (Downing, 2011; Frey & Carragee, 2007 ; Atkinson, 2010 ; Kozolanka, Mazepa & Skinner, 2012). Plus précisément, ces technologies sont principalement traitées comme des véhicules et des espaces au travers desquels des cadres d'action collective² peuvent être articulés, testés, présentés et disséminés, des capacités humaines peuvent être accrues, et de nouveaux répertoires d'actions collectives, développés et employés. Les recherches ont ainsi démontré que le développement rapide des technologies médiatiques au cours de la seconde moitié du XX^e siècle et le développement de l'informatique au cours des dernières décennies ont contribué à générer de nouvelles structures organisationnelles décentralisées fonctionnant en réseau (Cardon, 2010; Granjon, 2001;

² La notion de « cadres d'action collective » est définie par Snow & Benford (2000 : 614) comme « l'ensemble des croyances et des significations qui inspirent et légitiment les activités et les campagnes d'une organisation de mouvement social ».

Ollitrault,1999); à disséminer les perspectives, cadres, et argumentaires des différents mouvements; à recruter de nouveaux adhérents; à élaborer de nouveaux répertoires d'actions collectives; et à contester les discours dominants produits et disséminés par les détenteurs de pouvoir (Diani, 2003 ; Coopman, 2011; Opel & Pompper, 2004 ; Costanza-Chock, 2003). Il apparaît donc que les technologies médiatiques sont partie prenante de nombreux mouvements sociaux leur servant à la fois dans l'organisation des dynamiques de contestation sociale et dans les processus d'organisation interne. Elles font ainsi montre de ce que David Noble qualifie de « double vie » de la technologie : l'une se conformant « aux intentions des concepteurs et aux intérêts du pouvoir et l'autre les contredisant, procédant derrière le dos de ses architectes afin de révéler des conséquences inattendues et des possibilités non-anticipées » (traduction libre, Noble 1984 : 324-325, cité dans Shade et Landry, 2012).

Or, certains usages politiques des technologies indisposent fréquemment les pouvoirs publics ainsi que les manufacturiers qui les produisent et les distribuent. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment le contournement de la censure, la diffusion d'information confidentielle et l'usage des médias sociaux à des fins tactiques lors de manifestations. Trois types de contrôle sont généralement appliqués en vue de les restreindre :

1. Un contrôle technologique, créé en amont par les fabricants et les développeurs de logiciels dans le but de confiner les fonctionnalités des dispositifs technologiques aux seuls usages anticipés et souhaités;
2. Un contrôle judiciaire, par le développement ou la mise en place d'un régime réglementaire venant criminaliser ou pénaliser ce qui est considéré être des utilisations illégitimes de technologies médiatiques numériques;
3. Un contrôle étatique, par la surveillance et le suivi, le harcèlement et la répression (Landry 2012; Brooke, 2011).

Ces contrôles font, à leur tour, l'objet de tentative de résistance et de contournement. La gouvernance des technologies médiatiques numériques, et plus particulièrement le processus par lequel les règles régissant leur accès et leur utilisation sont définies, est donc une question qui doit être examinée dans le contexte de l'analyse des processus de mobilisation sociale employant des technologies médiatiques numériques.

Par « pratiques médiatiques numériques alternatives », nous entendons l'appropriation collective des technologies médiatiques numériques par des organisations de mouvements sociaux³ à des fins de mobilisation sociale, de réseautage et de communication en lien avec des actions de résistance à des rapports sociaux considérés oppressifs (Jong *et al.*, 2005; Donk *et al.*, 2004; Stein, Kidd & Rodríguez, 2011; Boler, 2008; Hands, 2011; Karatzogianni, 2006).

Cela signifie qu'ont été exclues les pratiques qui ne mobilisent pas des technologies médiatiques numériques ainsi que les pratiques inusitées, imprévues et controversées qui ne s'inscrivent pas dans une militance orientée dans une perspective de changement social. Il convient également de préciser que les « pratiques médiatiques numériques alternatives » s'inscrivent dans un ensemble plus large de pratiques communicationnelles militantes, comme la production d'affiches et de journaux imprimés, la distribution de tracts et la tenue d'assemblées populaires, qui ne mobilisent pas les technologies médiatiques numériques ou seulement de manière secondaire.

Parmi les pratiques médiatiques numériques alternatives les plus fréquemment citées chez les auteurs étudiés, on trouve : le développement d'alternatives technologiques; l'appel à la mobilisation; le brouillage culturel, le cadrage médiatique, la collecte de fonds, la communication tactique, le cyberterrorisme, la dénonciation publique, la diffusion d'information, la production d'événements-images, la formation à la technologie, le hacktivisme, le

³ Le concept « organisations de mouvements sociaux » est employé afin d'invoquer les organisations formellement établies dont l'objectif premier est la transformation de rapports sociaux et le changement social (Armstrong & Bartley, 2007).

lobbying électronique, la production par les pairs, la recherche d'information, le réseautage et la surveillance inversée. Ces pratiques sont introduites dans une prochaine section et classées dans le tableau 1.

Mouvements sociaux et gouvernance

Un second corpus de littérature, actuellement en croissance rapide, se consacre à l'étude de la mobilisation sociale autour d'enjeux de gouvernance des institutions et des technologies médiatiques. Au nombre de ces enjeux figurent les droits de propriété intellectuelle, la concentration de la propriété des entreprises, la convergence des contenus, la surveillance des communications (Calabrese, 2004; Padovani & Pavan, 2009; Shade, 2011; Napoli & Gillis, 2006 ; Raboy & Mansell, 2011) et la neutralité d'internet (McChesney, 2013). L'expression « gouvernance des technologies médiatiques » renvoie aux processus délibératifs, juridiques, consultatifs et décisionnels par lesquels les lois, les normes sociales, les rapports économiques et les architectures technologiques règlementant les accès, les usages et le contrôle des technologies médiatiques sont élaborés, maintenus ou revisités (Lessig, 2006). Les résistances sociales à la gouvernance des technologies médiatiques se concentrent essentiellement autour des trois catégories de critiques :

1. Critiques des processus d'élaboration des politiques, des règlements et des législations en matière de communication et gouvernance des technologies (Cameron & Stein, 2002; Raboy, Landry & Shtern, 2010; Kahler, 2009);
2. Critiques de ces politiques, règlements et législations (Wasko, Murdock & Sousa, 2011);
3. Critiques des biais idéologiques, des intérêts privilégiés et des rapports de domination créés et reproduits par le système de gouvernance des technologies médiatiques (Couldry & Curran, 2003; Dines & Humez, 2011; Melucci, 1996; Zittrain, 2008).

Ces actions de résistance s'opposent ainsi aux « stratégies formelles et informelles, soutenues par des intérêts politiques et économiques, qui façonnent l'émergence de mécanismes visant à structurer la direction et les comportements des acteurs dans l'environnement médiatique » (Freedman, 2008 : 23, traduction libre).

Par « pratiques de résistance à la gouvernance des technologies médiatiques numériques », nous entendons donc les démarches collectives entreprises par des individus et des organisations de mouvements sociaux afin d'influencer, de contester et de modifier des pratiques, des normes et des effets de la gouvernance des technologies médiatiques numériques. Les acteurs de ces pratiques réclament l'accès aux technologies et aux institutions régulatrices afin de participer à l'élaboration des politiques et des réglementations les concernant, et refusent la criminalisation et la marginalisation des usages novateurs, imprévus, alternatifs, spontanés et radicaux socialement constitués de ces technologies (McChesney, Newman & Scott, 2005; Lessing, 2008; Zittrain, 2008).

Au nombre des pratiques les plus fréquemment associées à la résistance à la gouvernance des technologies médiatiques numériques figurent le développement d'alternatives technologiques; l'appel à la mobilisation; le cadrage médiatique; la collecte de fonds; la contestation publique; la contestation juridique; la dénonciation publique; le développement de standards et de normes informatiques; la diffusion d'information; la formation technologique et politique; le hacktivisme; le lobbying politique; la participation aux instances de gouvernance; la recherche d'information; le réseautage; le maintien d'une veille des informations. Plusieurs de ces pratiques recourent avec celles de la catégorie qui précède. Ces regroupements sont présentés dans le tableau 1 qui suit.

Classer et articuler les pratiques militantes

La recension des écrits effectuée permet de classer les pratiques médiatiques numériques alternatives et les pratiques de résistance à

la gouvernance des technologies médiatiques numériques en deux groupes distincts : les pratiques spécifiques à l'une ou l'autre de ces catégories de pratiques et celles, nombreuses, qui convergent.

Le tableau ci-dessous présente le classement effectué.

Tableau 1 : Classification des pratiques étudiées ⁴		
Pratiques médiatiques numériques alternatives spécifiques	Pratiques de résistance à la gouvernance des technologies médiatiques numériques spécifiques	Pratiques convergentes
<ul style="list-style-type: none"> - Codage politique* - Brouillage culturel (<i>culture jamming</i>) <ul style="list-style-type: none"> Cassage de pub Guérilla sémiotique* <i>Mashup</i> Remix - Communication tactique* <ul style="list-style-type: none"> Smart mobs <i>Flash-mobs</i> : Essaimage Réseau d'alerte - Cyberterrorisme - Événement-image - Éducation aux médias - <i>Hacktivisme</i>* <ul style="list-style-type: none"> Inondation de boîte de courriels (<i>e-mail bomb</i>) Désobéissance civile électronique (<i>electronic civil disobedience</i>) Cybergraffiti Détournement de site 	<ul style="list-style-type: none"> - Contournement de la censure - Contestation publique - Contestation juridique - Développement de standards et de normes informatives - Éducation populaire - Lobbyisme politique - Participation aux instances de gouvernance Représentation politique - Veille des informations 	<ul style="list-style-type: none"> - Alternatives technologiques* - Laboratoires d'innovations* - Appel à la mobilisation - Appel au boycottage - Cadrage médiatique* - Collecte de fonds - Dénonciation publique - Diffusion <ul style="list-style-type: none"> Cyber-diffusion des répertoires d'actions collectives* Microblogage Représentation Site web protestataire Production vidéo Vidéo plaidoyer - Formation

⁴ Des contraintes d'espaces nous empêchent de présenter les définitions pour chacune de ces pratiques. Les pratiques marquées d'un astérisque*, plus obscures, sont néanmoins brièvement définies en annexe. Pour consulter l'ensemble des définitions, voir le rapport intitulé *Luttes sociales et technologies médiatiques numériques : pratiques de mobilisation collective*, disponible à cette adresse : <http://www.cricis.uqam.ca/>.

Tableau 1 : Classification des pratiques étudiées⁴

Pratiques médiatiques numériques alternatives spécifiques	Pratiques de résistance à la gouvernance des technologies médiatiques numériques spécifiques	Pratiques convergentes
<ul style="list-style-type: none"> web <i>Sit-in</i> virtuel Logiciels malveillants Vol et destruction de données - Productions par les pairs Blogage Journalisme citoyen Logiciels libres (<i>open source</i>) Rédaction collaborative (<i>wiki</i>) - Surveillance inversée - Vidéo témoin 		<ul style="list-style-type: none"> - <i>Hactivisme</i> Attaque par déni de service (DoS) - Lobbying électronique Pétition électronique Pétition mondiale de groupes (déclaration commune) Campagne par courrier électronique - Recherche - Réseautage

Certaines pratiques recensées sont fermement ancrées dans l'une ou l'autre des deux catégories présentées dans cet article. C'est notamment le cas des actions qui demandent une plus grande compétence technique, généralement associées aux pratiques médiatiques numériques alternatives, et celles qui exigent une compétence politique particulière, fréquemment associées aux pratiques de résistance à la gouvernance des technologies médiatiques numériques.

Les pratiques médiatiques numériques alternatives s'insèrent dans le cadre de pratiques communicationnelles militantes plus larges; elles ont pour spécificité de s'appuyer massivement sur des technologies médiatiques numériques. Ensemble, ces différentes pratiques viennent constituer un élargissement des « répertoires d'actions collectives » mobilisés par des militants dans le cadre de leurs activités sociales et politiques (Tarrow, 2011). Un répertoire

d'actions collectives est constitué de l'ensemble des initiatives pouvant être mobilisées par des militants inscrits dans des mouvements sociaux afin de réaliser des gains politiques. Il est appelé à s'élargir et à se modifier à mesure que de nouvelles tactiques de mobilisation sociale sont déployées et que les conditions sociales, culturelles et politiques à l'intérieur desquelles prennent place les activités militantes se modifient (Tilly, 1995; Tilly & Tarrow, 2007). Les usages militants des technologies médiatiques numériques favorisent l'émergence de ce que Costanza-Chock (2003) qualifie de « répertoires d'actions électroniques », c'est-à-dire l'élaboration de tactiques militantes reposant sur l'appropriation des opportunités de mobilisation sociale et d'action politique. Il n'est ainsi pas surprenant que des intérêts constitués (politiques et économiques) cherchent à restreindre ces opportunités : les formes de contrôles déployées à ces fins ont des incidences sur les modes de mobilisation sociale et constituent en elles-mêmes des enjeux de militance.

Les pratiques de résistance à la gouvernance des technologies médiatiques numériques se pensent quant à elles d'abord en relation aux instances et aux processus où se déploient les intérêts et le jeu politique de gouvernance. Dans l'ensemble, celles-ci être classées, suivant Hintz & Milan (2009), en trois grandes catégories de positionnement des acteurs qui les mobilisent : interne, externe et au-delà.

INTERNE	<ul style="list-style-type: none"> • Attitude coopérative : un engagement actif dans les processus politiques à travers la militance et la participation dans les processus multipartenaires. • Les institutions et les arènes politiques sont perçues comme des sites où des gains peuvent être réalisés. • Les acteurs acceptent les règles du jeu et reconnaissent les institutions auxquelles ils participent comme étant des détenteurs légitimes de pouvoir.
---------	---

EXTERNE	<ul style="list-style-type: none"> • Action conflictuelle : les « interactions » avec les institutions se font par la protestation, la perturbation, les campagnes de mobilisation et la pression du public de « l'externe ». Ce positionnement résulte de deux possibilités : <ul style="list-style-type: none"> ○ soit parce que les groupes n'ont pas accès aux institutions et sites de gouvernance; ○ ou parce qu'ils rejettent les règles du jeu liées à ces institutions et ne les reconnaissent pas comme interlocuteurs légitimes.
AU-DELA	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune interaction avec les processus politiques, pas de dialogue avec les institutions. « Court-circuite » la réglementation et vise l'expansion des espaces non réglementés. • Positionnement se concentrant sur l'action préfigurative : il vise à concevoir et à créer un système différent, à la fois aux niveaux « matériel » et « symbolique », mise en place d'infrastructures alternatives et de définitions de normes alternatives.

Traduit et adapté de Hintz & Milan, 2009.

Les pratiques de résistance à la gouvernance des technologies médiatiques démontrent ainsi des fractures importantes dans le positionnement politique et idéologique des organisations qui les mobilisent, celles-ci se montrant respectivement intégrées au système de gouvernance, en marge ou en rejet de ce dernier.

Les travaux de recherche effectués démontrent que les pratiques associées aux deux catégories se recoupent fréquemment. Les deux catégories de pratiques ne sont donc pas mutuellement exclusives et se rencontrent dans un ensemble d'actions collectives où des pratiques médiatiques numériques alternatives sont mobilisées à des fins de résistance à la gouvernance des technologies médiatiques numériques. En d'autres mots, ces pratiques sont constitutives du répertoire d'actions collectives mobilisant des dispositifs médiatiques déployées par des militants dans le secteur de la gouvernance de ces mêmes dispositifs.

Limites et conclusion

Cette étude est porteuse de limites. Elle se veut exploratoire et ne prétend pas à un recensement exhaustif des pratiques. Qui plus est,

cette étude s'intéresse aux pratiques mobilisées par des organisations de mouvements sociaux formellement établies; elle risque ainsi de négliger les pratiques émergentes d'associations, de collectifs, et de regroupements plus difficiles à identifier et à catégoriser. Enfin, les pratiques recensées proviennent d'une littérature s'intéressant essentiellement à des pays occidentaux inscrits dans un contexte de libéralisme politique et économique relatif. Tant les pratiques constitutives des catégories présentées que l'articulation de ces catégories entre elles risquent de varier considérablement dans des contextes sociopolitiques autres que ceux évoqués par la littérature consultée.

Les travaux effectués permettent néanmoins de tirer une conclusion générale sur l'articulation des pratiques étudiées. D'une part, les pratiques médiatiques numériques alternatives positionnent les technologies médiatiques numériques comme des supports à la mobilisation collective et des dispositifs pour la militance sur des enjeux multiples. D'autre part, ces technologies constituent, en elles-mêmes, des objets de lutte : les règles encadrant leurs usages et définissant les intérêts qu'elles se trouvent à privilégier participent à l'organisation de rapports sociaux marqués par des dynamiques de domination. Le développement des technologies médiatiques numériques au cours des vingt dernières années a favorisé l'éclosion de modes de participation inédits au débat politique et soutenu des groupes socialement et politiquement actifs. Ces technologies contribuent ainsi au déploiement de stratégies et de tactiques politiques novatrices, au développement d'identités communes, de valeurs partagées et de positions politiques conjointes. En parallèle, des initiatives de mobilisation et de lutte sociale ont émergé, positionnant la gouvernance de ces technologies comme un enjeu social, politique et culturel prioritaire. En somme, la lutte sociale *par* les technologies médiatiques numériques et *pour* la démocratisation de leur gouvernance s'inscrit dans une perspective plus large de lutte pour la démocratisation des sociétés (Landry, 2012).

Références citées⁵

Armstrong, E. A. & Bartley, T. (2007). « Social Movement Organizations. » Dans Ritzer, G. (Éd.), *Blackwell Encyclopedia of Sociology*. Malden, MA : Blackwell Pub.

Atkinson, J. D. (2010). *Alternative Media and Politics of Resistance : A Communication Perspective*. New York : Peter Lang.

Autonome a.f.r.i.k.a. (2003). « What is Communication Guerilla? » Dans Richardson, J. (Éd.). *An@rchitexts*. Brooklyn: Autonomedia, pp. 86-91.

Ayres, J. M. (1999). « From the Streets to the Internet: the Cyber-Diffusion of Contention. » *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 566 (1): 132-143.

—. (2005) « Transnational Activism in the Americas: the Internet and Innovations in the Repertoire of Contention », Dans P. G. Coy & I. Wallimann (Éds), *Research in Social Movements, Conflicts and Change*, London: JAI Press, pp. 35-61.

Benford, R.D. & Snow, D.A. (2000). « Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment. » *Annual Review of Sociology* 26: 611-639.

Boler, M. (Éd.). (2008). *Digital Media and Democracy Tactics in Hard Times*. Cambridge, Mass. : MIT.

Brooke, H. (2011). *Revolution will be Digitised: Dispatches from the Information War*. London : William Heinemann.

⁵ Cette liste n'est pas exhaustive des documents consultés et ne regroupe que les références citées dans cet article. Pour accéder à la bibliographie complète, voir le rapport intitulé *Luttes sociales et technologies médiatiques numériques : pratiques de mobilisation collective*, disponible à cette adresse : <http://www.cricis.uqam.ca/>.

Cameron, D. & Stein, J. G. (Éds) (2002). *Street Protests and Fantasy Parks: Globalization, Culture, and the State*. Vancouver : UBC Press.

Cardon, D. (2010). *La démocratie internet. Promesses et limites*. Paris : Seuil. La République des idées.

Coopman, T. (2011). « Networks of Dissent: Emergent Firms in Media Based Collective Action. » *Critical Studies in Media Communication* 28 (2) : 153-172.

Costanza-Chock, S. (2003). « Mapping the Repertoire of Electronic Contention. » Dans Opel, A. & D. Pompper (Éds), *Representing Resistance: Media, Civil Disobedience and the Global Justice Movement*. NJ : Greenwood, pp. 173-191.

Couldry, N. & Curran, J. (Éds) (2003). *Contesting Media Power: Alternative Media in a Networked World*. Lanham, Md.: Rowman & Littlefield.

Diani, M. (2003). « Introduction : Social Movements, Contentious Actions, and Social Networks: 'From Metaphor to Substance'? » Dans Diani, M. & McAdam, D. (Éds), *Social Movements and Networks: Relational Approaches to Collective Action*. Oxford; New York: Oxford University Press, pp.1-18.

Dines, G. & Humez, J. M. (2011). *Gender, Race, and Class in Media*. (3e éd.). Thousand Oaks, Calif. : SAGE Publications.

Donk, V. W., et al. (Éds) (2004). *Cyberprotest: New Medias, Citizens and Social Movements*. New York : Routledge.

Downing, J. (2001). *Radical Media: Rebellious Communication and Social Movements*. Thousand Oaks, Calif. : Sage Publications.

Earl, J. & Kimport, K. (2011). *Digitally Enabled Social Change: Activism in the Internet Age*. Cambridge, Mass. : MIT Press.

Entnam, R. M. (1993). « Framing: Towards clarification of a fractured paradigm. » *Journal of Communication*, 43(4) : 51-58.

Freedman, D. (2008). *Theorizing Media Policy*. Communication présentée à la Media, Communication and Humanity Conference, Londres, 21-23 septembre 2008.

Frey, L.R. & Carragee, K.M. (Éds) (2007). *Communication Activism*. Cresskill, N.J. : Hampton Press.

Garrett, K.R. (2006). « Protest in an Information Society: A Review of Literature on Social Movements and New ICTs. » *Information, Communication & Society* 9 (2) : 202-224.

Granjon, F. (2001). *Internet militant Mouvement social et usage des réseaux thématiques*. Rennes : Apogée.

Hackett, R.A. & Carroll, W.K. (2006). *Remaking Media: the Struggle to Democratize Public Communication*. London; New York : Routledge.

Hands, J. (2011). *@ is for Activism: Dissent, Resistance and Rebellion in a Digital Culture*. London; New York, NY : Pluto.

Hannigan, J. (2006). *Environmental Sociology*. New York: Routledge.

Hintz, A. & Milan, S. (2009). « At the margins of Internet governance: grassroots tech groups and communication policy. » *International Journal of Media and Cultural Politics* 5 (1-2) : 23-38.

Hintz, A. (2012). « Challenging the digital gatekeepers: international policy initiatives for free expression. » *Journal of information policy* 2 : 128-150.

Jong, W., Shaw, M. & Stammers, N. (Éds) (2005). *Global Activism, Global Media*. London; Ann Arbor, MI: Pluto Press.

Juris, J.S. (2008). *Networking Futures: the Movements against Corporate Globalization*. Durham, N.C.: Duke University Press.

Kahler, M. (Éd.). (2009). *Networked politics. Agency, power and governance*. Ithaca, NY: Cornell University Press.

Karatzogianni, A. (2006). *The Politics of Cyberconflict*. London; New York : Routledge.

Keck, M. E. & Sikkink, K. (1998). *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*. Ithaca, NY: Cornell University Press.

Kozolanka, K., Mazepa, P. & Skinner, D. (Éds) (2012). *Alternative Media in Canada*. Vancouver: UBC Press.

Landry, N. (2012). « Mouvements sociaux, technologies médiatiques et pouvoir. » Dans Proulx, S., Millette, M. & Heaton, L. *Penser les médias sociaux. Enjeux pour la communication*. Québec : Presses de l'Université du Québec, pp.153-169.

Lessig, L. (2006). *Code V. 2.0*. New York: Basic Books.

Lessig, L. (2008). *Remix : Making Art and Commerce Thrive in the Hybrid Economy*. New York : Penguin Press.

Lievrouw, L.A. (2011). *Alternative and Activist New Media*. Cambridge, UK; Malden, MA: Polity.

MacBride, S. (1980). *Voix multiples, un seul monde : communication et société, aujourd'hui et demain*. Paris : La Documentation française.

Mansell, R. & Raboy, M. (2011). *The Handbook of Global Media Policy*. Chichester, U.K.; Malden, MA: Wiley-Blackwell.

McAdam, D, McCarthy, D. & Mayer N. Zald. (1996). *Comparative Perspectives on Social Movements: Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framing*. Cambridge; New York: Cambridge University Press.

McChesney, R.W. (2013). *Digital disconnect : How Capitalism is Turning the Internet Against Democracy*. New York : The New Press.

McChesney, R.W., Newman, R. & B. Scott. (2005). *The Future of Media: Resistance and Reform in the 21st Century*. New York: Seven Stories Press.

McCurdy, P. (2012). « Mediation, practice and lay theories of news media. » Dans Cammaerts, B. Mattoni, A. & McCurdy, P. (Éds), *Mediation and Protest Movements*. Bristol : Intellect, pp. 57-74.

Meikle, G. (2002). *Future Active: Media Activism and the Internet*. New York: Routledge.

Melucci, A. (1996). *Challenging Codes: Collective Action in the Information Age*. Cambridge; New York: Cambridge University Press.

Morozov, E. (2011). *The Net Delusion: The Dark Side of Internet Freedom*. NY : Public Affairs.

Noble, David F. (1984). *Forces of Production: A Social History of Industrial Automation*. NY : Knopf.

Ollitrault, S. (1999). « De la caméra à la pétition-Web. Le répertoire médiatique des écologistes ». Dans E. Neveu (Éd), *Réseaux : Médias et mouvements sociaux* 17 (98). Paris : Hermès, pp. 155-185.

Opel, A. & Pompper, D. (2003). *Representing Resistance: Media, Civil Disobedience, and the Global Justice Movement*. Westport, Conn.; London: Praeger.

Padovani, C. & Pavan, E. (2009). « The Emerging Global Movement on Communication Rights: A New Stakeholder in Global Communication Governance? » Dans Stein, L., Kidd, D. & Rodríguez, C. (Éds), *Making Our Media*. Cresskill: Hampton, pp. 223-342.

Poirier St-Pierre, R. & Éthier, P. (2013). *De l'école à la rue*. Montréal : Écosociété.

Raboy, M. (1996). *Occasions ratées. Histoire de la politique canadienne de radiodiffusion*. Montréal/Sainte-Foy : Liber/Les Presses de l'Université Laval.

—. Landry, N. & Shtern, J. (2010). *Digital Solidarities, Communication Policy and Multi-stakeholder Global Governance: The Legacy of the World Summit on the Information Society*. Peter Lang : New York.

Rolfe, B. (2005). « Building an Electronic Repertoire of Contention. » *Social Movement Studies*, 4 (1) : 65-74.

Samuel, A. (2004). « Hacktivism and the Future of Democratic Discourse. » Dans Shane, P. M. *Democracy Online: The Prospects for Political Renewal through the Internet*. London; New York: Routledge, pp.123-140.

Shade, L.R. (2011). « Media Reform in North America: Activism and Advocacy for Media Policies in the Public Interest. » Dans Mansell, R. & Raboy, M., *The Handbook of Global Media and Communication Policy*. Chichester, U.K.; Malden, MA : Wiley-Blackwell, pp.147-165.

—. & Landry, N. (2012). « Social Media and Social Justice Activism. » Dans Samuelson, L. & Antony, W. (Éds), *Power and Resistance : Critical Thinking about Canadian Social Issues*. 5^e éd. Halifax [N.S.] : Fernwood Pub, pp.296-319.

Stein, L. (2009). « Social movement web use in theory and practice: A content analysis of US movement websites. » *New Media & Society* 11 (5) : 749-771.

Tarrow, S.G. (2011). *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*. Cambridge; New York: Cambridge University Press.

Tilly, C. (1995). *Popular Contention in Great Britain, 1758-1834*. Cambridge, MA : Harvard University Press.

—. & Tarrow, S. (2007). *Contentious Politics*. Boulder, Colo. : Paradigm Publishers.

Wasko, J., Murdock, G. & Sousa, H. (2011). *The Handbook of Political Economy of Communications*. Chichester, West Sussex; Malden, MA: Wiley-Blackwell.

Zittrain, J. (2008). *The Future of the Internet and How to Stop it*. New Haven [Conn.] : Yale University Press.

Annexe - Définitions

Alternatives technologiques : Développement, pour les militants et les citoyens, d'infrastructures de communication numériques alternatives qui facilitent l'accès et l'auto-organisation en ligne. Prestation de serveurs et de réseaux sans fil et d'infrastructures logicielles, développement de logiciels et autres infrastructures de communication. Mise en place d'interfaces de recherche web et de points d'accès internet gratuits (Hintz & Milan, 2009). Permet notamment de court-circuiter les réglementations et d'élargir les espaces non réglementés ainsi que de mettre à l'agenda de thèmes comme la protection de la vie privée, la propriété intellectuelle et l'accès à l'information (Milan & Hintz, 2012).

Cadrage médiatique : Articulation collective d'arguments et de cadres, et développement de contre-cadres relatifs aux enjeux de la gouvernance des technologies médiatiques numériques (Garrett, 2006; McAdam, McCarthy, & Zald, 1996; Breindl, 2012; Hintz, 2012). Sélection de certains aspects d'une réalité rendus saillants dans un

texte médiatique de manière à promouvoir une définition particulière d'un problème (Entman, 1993). Processus de collaboration au cours duquel les journalistes et leurs sources négocient la formation d'un texte médiatique (Hannigan, 2006). Seuils de sélection rédactionnelle imposés aux organisations de mouvements sociaux qui aspirent à la diffusion de leurs cadres de l'action collective via les médias de masse (Benford & Snow, 2000).

Codage politique : Développement d'infrastructures logicielles à des fins politiques (Samuel, 2004). Les logiciels libres ou à code ouvert, les systèmes de gestion de contenu, les proxys et les outils de cryptage ainsi développés sont utilisés dans le but de contourner ou de contrecarrer des normes jugées abusives. Engagés dans une démarche politique, les activistes cherchent, dans les outils logiciels, des solutions technologiques à des problèmes sociaux (Meikle, 2002).

Communication tactique : Utilisation de l'internet et d'autres communications électroniques pour aider les efforts de mobilisation à la fois avant et pendant les actions collectives de rue. Cela comprend les appels à l'action distribués par courrier électronique, listes de diffusion, sites web, forums de discussion, les réunions virtuelles, ainsi que la coordination des actions au cours de la manifestation par les technologies de communication (Costanza-Chock, 2003).

Cyber-diffusion des répertoires d'actions collectives : Diffusion rapide d'informations par le moyen d'ordinateurs, indépendamment de l'emplacement géographique (Ayres, 1999). Partage des stratégies et tactiques de contestation novatrices utilisées par les mouvements sociaux à un niveau transnational (Keck & Sikkink, 1998). Les sites web des organisations offrent des listes de diffusion pour recevoir des informations, la possibilité de joindre d'autres réseaux de militants et des liens connexes pour des informations relatives à diverses campagnes (Ayres, 1999, 2005).

Guérilla sémiotique : Juxtaposition créative d'éléments servant à générer des significations subversives. Le paradoxe est utilisé dans le but de court-circuiter les ententes tacites sur les notions relatives au

fonctionnement du monde et de ce fait, ouvre un espace de formulations alternatives (Autonome a.f.r.i.k.a., 2003).

Hactivisme : Mariage entre hacking et activisme. Utilisation à des fins politiques des techniques de piratage illégales ou potentiellement illégales contre un site web cible ou un système de communication informatique avec l'intention d'en perturber les opérations normales, sans toutefois causer de dommages sérieux ou permanents aux infrastructures de communication. Comprend les actes de désobéissance civile électronique, notamment la défiguration de sites web (parodies, cybergraffitis), les attaques contre les systèmes (DoS, *sit-ins* virtuels) et le coulage d'informations. Les vols de données et l'usage de logiciels malveillants en font également partie (Samuel, 2004; Juris, 2008).

Laboratoires d'innovations (*tech labs*) : Utilisation de ressources matérielles et humaines dans le but de générer des moyens novateurs de contestation en ligne. Lieux physiques où l'on trouve un accès à internet, des espaces d'expérimentation numérique, de collaboration horizontale, d'auto-organisation et des ateliers publics (Juris, 2008). Ces lieux regroupent des gens qui se caractérisent par un niveau élevé de conscience critique, une expertise technique dans divers domaines, une structure organisationnelle réduite, ainsi qu'un esprit d'innovation et de coopération (Meikle, 2002). Qualifiés de « serres innovantes » ils agissent comme des incubateurs d'innovations qui peuvent ensuite être diffusées à des groupes de mouvement plus établis (Rolfe, 2005). Des laboratoires médiatiques temporaires s'organisent également en marge des sommets et des mobilisations altermondialistes où les participants ont l'occasion d'utiliser et d'expérimenter de nouvelles technologies numériques dans la zone des médias alternatifs (Juris, 2007).